

CONDITIONS DE VENTE

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de la SARL DROME ENCHERES VALENCE ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS. »

« La SARL DROME ENCHERES VALENCE a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). »

La SARL DROME ENCHERES VALENCE est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques déclaré auprès du CVV régit par la loi n° 2000-642 du 10 juillet 2000 portant réglementation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques. Articles L 321-4 et suivant du Code de Commerce. A ce titre, DROME ENCHERES VALENCE agit comme mandataire du vendeur. Les rapports entre DROME ENCHERES VALENCE et les acquéreurs sont soumis aux conditions générales suivantes :

Les biens proposés en ventes aux enchères publiques, leur description et leur estimation :

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères pendant les expositions précédant la vente. Les attributions faites dans les catalogues de vente ont été établies compte tenu des connaissances à la date de la vente. Les descriptions des lots et les indications données par DROME ENCHERES VALENCE sont inscrites pour faciliter l'appréciation personnelle des acquéreurs potentiels.

Les pierres précieuses et fines peuvent avoir fait l'objet de traitements traditionnellement admis par le marché international du bijou. Les pierres présentées sans certificat sont présentées sans garantie quant à un éventuel traitement. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Il ne sera fait aucune réclamation si un autre laboratoire émet une opinion différente. Les poids des pierres et mesures sont donnés à titre indicatif. Les montres vendues sont des objets d'occasion dont DROME ENCHERES VALENCE ne saurait garantir le bon fonctionnement, une révision peut s'avérer nécessaire à la charge de l'acheteur. Ceci ne saurait engager la responsabilité de DROME ENCHERES VALENCE et de l'expert.

Les biens proposés sont des biens dits d'occasion de ce fait la mention d'état d'usage s'applique à tous les lots. Les estimations sont inscrites à titre purement indicatif et ne peuvent être considérées comme une certitude du prix auquel sera vendu l'objet. Les estimations, les poids, les dimensions, etc sont indiqués à titre indicatif et ne sauraient constituer une quelconque garantie.

L'enchérisseur d'une vente aux enchères publiques :

L'enchérisseur doit agir pour son compte sauf information préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par DROME ENCHERES VALENCE. **Tous les acquéreurs qui se portent enchérisseur s'engagent à régler comptant le prix d'adjudication augmenté des frais acquéreurs et de toutes taxes qui pourraient être exigibles. La solvabilité demeure de ce fait obligatoire pour enchérir.**

Règles pour enchérir : Pour enchérir il faut être **présent dans la salle** de vente et se manifester par un geste pour porter des enchères. Toutefois DROME ENCHERES VALENCE reçoit et accepte gracieusement des demandes d'**enchères par téléphone** (ce service supplémentaire offert à nos clients nous dégage de toute responsabilité si la communication téléphonique venait à échouer, quelle qu'en soit la raison. Aussi, DROME ENCHERES VALENCE reçoit et accepte gracieusement d'exécuter des **ordres d'achat** (c'est-à-dire des ordres d'enchérir jusqu'à un montant indiqué) qui lui auront été transmis avant la vente mais ne sera pas responsable en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, y compris en cas de faute. Pour information, ces/cet ordre(s) d'achat/demande téléphonique vous engage(nt) contractuellement si vous êtes adjudicataire à nous adresser votre règlement (virement, carte bancaire, espèces selon réglementation) dès après la vente et à nous indiquer le mode d'acheminement ou de retrait du lot que vous aurez acquis. Si vous êtes adjudicataire vous recevrez votre bordereau d'adjudication par mail ou courrier dès après la vente (ou sous 24 h au plus) sur lequel notre RIB sera joint afin de faciliter votre paiement.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, DROME ENCHERES VALENCE se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche le vendeur n'est pas autorisé à porter des enchères directement ou par le biais d'un mandataire sur des biens lui appartenant. **Les ordres d'achat et les demandes d'enchères par téléphone doivent nous parvenir par écrit (par mail de préférence) et, au plus tard, 24 heures avant la vente.**

Ventes en ligne : Une possibilité d'enchères en ligne est proposée. Elles sont effectuées sur le site internet www.interencheres.com* qui constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via une plateforme doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme.

Adjudication et transfert de propriété : L'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée. **Le coup de marteau suivi de la prononciation du mot « adjudgé » matérialisera la fin des enchères et le transfert de propriété du bien.** L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

La maîtrise de la vente :

DROME ENCHERES VALENCE veille au respect de la loi et à la maîtrise de la vente par l'un de ses commissaires-priseurs habilités à diriger la vente. En ce sens, DROME ENCHERES VALENCE veille notamment à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, se réserve le droit de refuser toute enchère

provenant d'un enchérisseur réputé mauvais payeur, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée.

Palement :

La vente sera faite au comptant et conduite en euros. Les acquéreurs paieront des frais en sus des enchères à savoir :

1- 21.60 % TTC quelque soit le bien adjudgé

2 - Pour les acquéreurs en LIVE, une commission supplémentaire sera perçue au profit d'Interenchères :

- **Elle sera de 3.60 % TTC pour les objets d'arts et matériels professionnels**
- **Elle sera de 48 € TTC sur chaque véhicule immatriculé**

La vente étant conduite en euros, le règlement des objets, ainsi que celui des taxes s'y appliquant, sera effectué dans la même monnaie. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants : Par carte bancaire en salle, par virement bancaire en euros, en espèces (selon la réglementation en vigueur) jusqu'à 1 000 euros frais et taxes comprises pour les ressortissants français et jusqu'à 15 000 euros frais et taxes comprises pour les ressortissants étrangers sur présentation de leur domiciliation fiscale. **En application des règles de TRACFIN, le règlement ne pourra pas venir d'un tiers.**

Retrait des lots :

Aucun achat ne sera délivré avant paiement effectif de l'intégralité du bordereau. Les œuvres acquises sont sous l'entière responsabilité de l'acheteur et ce, dès l'adjudication prononcée. Tout lot acheté à DROME ENCHERES VALENCE et non repris le jour de la vente sera stocké au magasinage de l'Hôtel des Ventes, à charge de frais journaliers pour l'acquéreur.

Envois EXCEPTIONNELS :

La SARL DROME ENCHERES VALENCE ne fait pas d'expédition. Par contre nous travaillons en collaboration avec la société MAIL BOXES de Valence dont nous vous communiquerons les coordonnées.

La SARL DROME ENCHERES VALENCE ACCEPTE à titre exceptionnel de faire des envois sous certaines conditions (se renseigner auprès de notre étude). Par contre, la SARL DROME ENCHERES VALENCE n'est pas responsable du transport des lots. L'envoi des lots ne se fera qu'à la demande écrite et expresse de l'adjudicataire après la vente accompagnée d'une **lettre de décharge de responsabilité**, et à ses frais.

Préemption de l'Etat Français :

L'Etat dispose d'un droit de préemption. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après l'adjudication. Le représentant de l'état manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur et devant confirmer

la préemption dans les 15 jours. DROME ENCHERES VALENCE ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'état français.

Propriété intellectuelle :

DROME ENCHERES VALENCE est propriétaire du droit de reproduction de son catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. DROME ENCHERES VALENCE dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public. Toute reproduction du catalogue de DROME ENCHERES VALENCE constitue une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

POUR INFORMATION

Enchères en direct via le service Live du site [interencheres.com](http://www.interencheres.com) Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une **empreinte carte bancaire** (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à DROME ENCHERES VALENCE tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. DROME ENCHERES VALENCE se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez DROME ENCHERES VALENCE, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur. **Ces frais sont majorés : • Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC). • Pour les véhicules volontaires, majoration de 20 EUR HT par véhicule (soit +24 EUR TTC par véhicule). • Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels. • Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels. DROME ENCHERES VALENCE ne peut garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peut être tenue pour responsable d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.** Ordres d'achat secrets via [interencheres.com](http://www.interencheres.com) DROME ENCHERES VALENCE n'a pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via [interencheres.com](http://www.interencheres.com). Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez DROME ENCHERES VALENCE à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de

l'acheteur. Ces frais sont majorés : • Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC). • Pour les véhicules volontaires, majoration de 20 EUR hors taxes par véhicule (soit +24 EUR TTC par véhicule) • Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels. • Pour les ventes caritatives, pas de majoration des frais habituels. [OVV et SCP] ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.



INCIDENTS DE PAIEMENT - FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHERES (TEMIS)

« Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de La SARL DROME ENCHERES VALENCE ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Le Fichier TEMIS peut être consulté par tous les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, la SARL DROME ENCHERES VALENCE pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- **Pour les inscriptions réalisées par La SARL DROME ENCHERES VALENCE** : par écrit auprès de La SARL DROME ENCHERES VALENCE – 352 Rue Faventines – 26000 VALENCE

- **Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés** : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou par e-mail contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes.

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer la SARL DROME ENCHERES VALENCE de tout changement concernant ses coordonnées de contact. »

Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

NOTICE D'INFORMATION

La SARL DROME ENCHERES VALENCE est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de La SARL DROME ENCHERES VALENCE ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par la SARL DROME ENCHERES VALENCE.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par la SARL DROME ENCHERES VALENCE est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilitées à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, la SARL DROME ENCHERES VALENCE pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et la SARL DROME ENCHERES VALENCE ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

LA SARL DROME ENCHERES VALENCE, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- **Pour les inscriptions réalisées par LA SARL DROME ENCHERES VALENCE** : par écrit auprès de la SARL DROME ENCHERES VALENCE – 352 Rue Faventines - 26000 VALENCE.
- **Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés** : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données

personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer la SARL DROME ENCHERES VALENCE de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

NON-PAYMENT - AUCTION ACCESS RESTRICTION FILE (TEMIS)

"All auction sales invoices remaining unpaid after DROME ENCHERES VALENCE or subject to delays in payment may be added to the Auction Access Restriction File ("TEMIS File») maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

The TEMIS File may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to this service. The list TEMIS Service subscribers is available to view at www.interencheres.com, in the drop down menu "Acheter aux enchères" (Buy at auctions), under "Les commissaires-priseurs" (Auctioneers).

Bidders listed on the TEMIS File may face restrictions on their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. In such cases, this shall also result in temporary suspension of access to the www.interencheres.com live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

Where a bidder is listed on the TEMIS File, DROME ENCHERES VALENCE may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the Bidder from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided.

Bidders can find out if they are listed on the TEMIS File, contest their TEMIS File listing, or exercise their rights of access, rectification, erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document:

- **For listings added by DROME ENCHERES VALENCE:** by post to DROME ENCHERES VALENCE – 352 Rue Faventines -26000 VLAENCE,
- **For listings added by other Professional Subscribers:** by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to contact@temis.auction.

The Bidder may also submit a complaint in relation to their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, www.cnil.fr].

More information on the TEMIS File is available in our general conditions of sale.

Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify DROME ENCHERES VALENCE of any changes to their contact details.

Auction access restriction file

NOTICE

DROME ENCHERES VALENCE is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid after DROME ENCHERES VALENCE or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

(1) Legal basis and purpose of the TEMIS File

The TEMIS File records instances of non-payment of auction sales invoices (e.g. payment delays or defaults) across all modes of bidder participation (i.e. in-person or remote) and may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to the service.

Where a bidder fails to settle an auction sales invoice by the due date indicated on the invoice, DROME ENCHERES VALENCE may initiate the listing procedure.

DROME ENCHERES VALENCE operates and uses the TEMIS File in the legitimate interests of TEMIS Service subscribers to prevent instances of non-payment and to protect the auction process.

(2) Organisations authorised to view the TEMIS File (beneficiaries)

The TEMIS File may be viewed by any sales organisation that is subscribed to the TEMIS Service (professionals and companies qualified to organise public sales events in accordance with applicable law and regulations, including Book III, Part II of the Commercial Code, «Auctions» (hereinafter "Professional Subscribers")), who seek to protect against instances of non-payment and safeguard their auction processes. The list of subscribers to the TEMIS service is available to view at www.interencheres.com, in the drop-down menu "Acheter aux enchères" (Buy at auctions), under "Les commissaires-priseurs" (Auctioneers).

(10) What happens if a bidder is listed on the TEMIS File

Where a bidder is added to the TEMIS File, DROME ENCHERES VALENCE may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the bidders from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided.

Bidders listed on the TEMIS File may face restrictions to their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. This shall also result in temporary suspension of access to the www.interencheres.com live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

(3) Duration of listing

The length of time for which a bidder is listed on the TEMIS File depends on the number of unpaid auction sales invoices payable to Professional Subscribers to the TEMIS File, the total amounts owed, and their payment status (i.e. paid/unpaid). The duration of listing on the TEMIS File shall be reduced where the Bidder settles all instances of non-payment. It shall be increased where multiple unpaid auction sales invoices are listed against the bidder on the TEMIS File.

An unpaid auction sales invoice shall be automatically deleted within 24 months where the bidder is included on one listing only, and within 36 months where the bidder is included on multiple listings.

(4) Responsibility

In the enforcement of data protection legislation, CPM and DROME ENCHERES VALENCE both act in the capacity of data controller.

CPM is responsible for operating and maintaining the TEMIS File, which involves collecting subscriber data, sharing and communicating the personal data collected, as well as ensuring the protection of information systems hosting the TEMIS File.

DROME ENCHERES VALENCE, as a subscriber, is responsible for its use of the TEMIS File, which in particular includes communicating personal data regarding auctions to CPM for the TEMIS File listing procedure, updating and checking the accuracy of data, and reusing information on the TEMIS File.

(5) Rights of bidders

Bidders can find out if they are listed on the File or contest their listing by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document:

- **For listings added by DROME ENCHERES VALENCE:** by post to... or by email to DROME ENCHERES VALENCE – 352 Rue Faventines – 26000 VALENCE,
- **For listings added by other Professional Subscribers:** by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to contact@temis.auction.

All requests by Bidders to exercise their right of erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, as well as all other objections to a listing, must be sent to the Professional responsible for the listing, who shall forward an update request to CPM. In the event of difficulties, the bidder may contact CPM, who will handle the bidder's complaint, attaching all details and supporting documentation.

The Bidder may also submit a complaint regarding their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, www.cnil.fr].

For more information on the TEMIS File, bidders can view CPM's privacy policy, available at www.temis.auction.

(6) Bidder contact details

Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify DROME ENCHERES VALENCE of any changes to their contact details.

"All auction sales invoices remaining unpaid after DROME ENCHERES VALENCE or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File."

" DROME ENCHERES VALENCE has access to the TEMIS platform operated by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM) for the purposes of handling the recovery of unpaid invoices. In this context, where there is a delay to payment, the personal data of bidders, or their representatives (e.g. name and contact details, auction information, invoices, etc.) may be shared with CPM for the purposes of collecting unpaid amounts. CPM acts as a processor as defined by the General Data Protection Regulation (Regulation (EU) 2016/679 of 27 April 2016)."